



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 18 mars 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240318/18

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS (entrée en séance à 19h19),
Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS,
Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Agnès MUAMBA
KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Ludivine PAPLEUX, Echevine ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Laurent LAUVAUX, Martine GAEREMYNCK, Pierre-
Yves HUBAUT, Conseillers communaux.

Objet n°18 - Question orale de Madame la Conseillère Christine KEIGHEL relative à la sécurité de la route de Petit-Roeulx

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christine Keighel relative à la sécurité de la route de Petit-Roeulx

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

En mars 2015 et en avril 2018, j'interpellais ici même le Collège sur la problématique de la vitesse à la Route de Petit-Roeulx.

Un aménagement provisoire a été mis en place mais force est de constater que le résultat n'est pas celui escompté. La chicane en place n'est pas respectée par certains automobilistes peu scrupuleux et pressés voulant à tout prix passer en même temps que la voiture venant en sens inverse en mettant en danger les piétons se trouvant sur l'accotement.

Je sais que des aménagements auront lieu dans le cadre de la création d'un petit poumon vert dans notre quartier, pensez-vous que ceux-ci pourront pallier ce problème ?

Ensuite, il y a également un problème de sécurité au niveau du croisement avec la rue des Martyrs.

La maison située au n° 1 de la Route de Petit-Roeulx a déjà été heurtée à 6 reprises (2 x en 2002, en 2005, 2015, 2023 et 2024) causant des dégâts à l'habitation. Fort heureusement, personne ne circulait sur le trottoir, très étroit, au moment de ces accidents.

Des bollards en plastique ont été placés et des lignes ont été tracées au sol mais cela n'est pas suffisant pour assurer la sécurité ni des piétons ni de la maison.

Pensez-vous possible que des aménagements efficaces soient réalisés afin d'éviter tout drame ?

Je suis bien consciente que la vitesse est avant tout un problème de civisme qui touche malheureusement toutes les rues, de toutes les villes et je vous remercie pour votre écoute.

Je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question.

Nous avons en effet, suite à la pose de notre analyseur de trafic, constaté que les aménagements en place ne sont pas efficaces ou très peu. De plus certains automobilistes au lieu de céder le passage, comme l'indique la signalisation, roulent sans scrupule sur l'accotement réservé aux piétons. Suite à ces différents constats émanant des riverains et des interpellations, nous avons donc profité du projet de réaménagement de la friche/ parking et du bureau d'étude pour travailler l'entrée sud du parc. Cette entrée sera aménagée sous forme de plateau surélevé ce qui permettra de créer un élément ralentisseur et casser l'aspect rectiligne de la route.

De plus un élément de rappel, type écluse – rétrécissement de la voirie est envisagé plus loin dans la rue.

Enfin, nous aimerions profiter de ce chantier pour analyser la faisabilité et la réalisation du trottoir longeant le talus ainsi que le carrefour à la rue des Marthyrs par la création d'oreilles de trottoir à la place des stries ce qui sécurisera le trajet des piétons.

Nous avons d'ailleurs réunion avec le service étude et le bureau demain matin.